



COMMUNICATION ÉCRITE DU COMITÉ DE DIRECTION AU CONSEIL INTERCOMMUNAL

COMITE DE DIRECTION

SÉANCES DU CONSEIL INTERCOMMUNAL 2027

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Le Comité de direction, dans sa séance du 27 août 2026, a décidé de demander la convocation du Conseil intercommunal, pour les mardis, à 20h00

2027

- 23 mars
- 25 mai (rapport de gestion et comptes de l'exercice 2025)
- 28 septembre (budget de l'exercice 2027)
- 30 novembre.

Les séances se dérouleront à la Salle du Vieux-Moulin, à St-Prex.

Le lieu des séances du 28 septembre et du 30 novembre reste à définir, selon l'élection du Président du Conseil intercommunal.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre acte de la présente communication.

Adopté par le Comité de direction dans sa séance du 27 août 2026.

Communication présentée au Conseil intercommunal en séance du 29 septembre 2026.